

MESURES SALARIALES 2024

Des négociations décevantes et une DUE insuffisante

A l'issue de la négociation, aucune Organisation Syndicale n'a signé l'accord mesures salariales. La Direction a pris une Décision Unilatérale. Cette dernière est loin d'atteindre un niveau suffisant pour reconnaître l'engagement et le professionnalisme des agents. **Elle octroie pour 2024 seulement 23500 NR**, toutes mesures confondues. Les agents apprécieront !

Ce volume n'est pas à la hauteur des besoins de reconnaissance exprimés par les managers. Ils subissent la contrainte imposée et devront gérer avec une enveloppe minimaliste. La Direction porte seule la responsabilité de cette DUE inacceptable.



FO Energie revendique toujours un minimum de 29000 NR. Nous portons également un certain nombre de mesures pouvoir d'achat complémentaires : Un montant de l'intéressement bien supérieur, la création d'un 14^{ième} mois de salaire, les tickets restaurant en complément des mesures existantes, les primes variables pour tous...

Il est indispensable que la Direction revoie sa copie et mette en place dans les mois à venir de véritables mesures salariales !

[Retrouvez l'actualité de FO à Enedis sur notre page Intranet.](#)

Vos représentants FO Energie à Enedis

*FO Énergie sur les réseaux sociaux
(Linkedin, Facebook, Instagram, Thread...)*

